

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 OCTOBRE 2009

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MORIZET Pierre, BERNERON Marcel, PLANTUREUX André, MARANDON Evelyne, FAURE Josette, DEJOLLAT Daniel, TISSIER Jacques, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOUE Frédéric, CHENON Gérald, PASQUER Alain, JACQUET Alain, DENIS Christian, HOUSSIN Patrice, ROLLET Didier, LIAUDOIS Michel, JULIEN Lucien, CHAMPIGNY Daniel, PINSARD Antony, MERIOT Claude, CELADON Jean-Jacques, LHERONDEL Rose, HUBART Jean-Marc, PICCOLO Jean, LAMAMY Jean-Marie, DUPIN Françoise, CRUNELLE Fabienne, VACHAUD Edith, BERNARD Thierry, CHEZEAUX Jean-Louis, GUERIN Philippe, BROUILLARD Patrick, MATHE Isabelle, MATHE Monique, PLANTUREUX Guy, HERVO Dominique, MARCILLY Nicole, BLANCHARD Gérard.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 20 juillet 2009.

POIINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE 2009/2010 PAR CLAUDE MERIOT

LA RENTREE

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. On constate globalement une petite baisse des effectifs avec notamment une fermeture à Pouligny-St-Pierre, la suppression de 2 demi-postes de maternelle à Ruffec et au Blanc mais une ouverture à Tournon-St-Martin. Par ailleurs, il est précisé que les RPI de Ciron-Oulches et Douadic-Lingé-Lureuil sont fragiles.

Il y a sur le territoire 13 garderies réparties sur 11 communes et 18 restaurants scolaires répartis sur 17 communes.

En 2008, ce sont 131 775 repas qui ont été servis soit 1150 repas par jour. La totalité de ces repas est confectionné sur place par du personnel de cuisine.

Monsieur Pierre MORIZET, Maire de Chazelet aborde la question de repas bio. Il fait part d'une expérience en Bretagne. Le souci sur la Communauté de Communes c'est de trouver des producteurs pouvant livrer compte-tenu de l'étendue du territoire et pouvant fournir de telles quantités. Il faudra aussi se pencher sur le coût.

Il est suggéré de se déplacer pour rencontrer des collectivités qui le pratiquent. Une solution intermédiaire pourrait peut-être être trouvée avec les productions locales.

LES GROS TRAVAUX

L'installation d'un bâtiment modulaire pour le réfectoire de Thenay, la construction d'une classe à Nuret le Ferron. Ces deux programmes ont été financés à 40 % par la Dotation Globale d'Equipement.

Les agents techniques ont agrandi une classe à Pouligny-St-Pierre.

ECOLES NUMERIQUES RURALES

Les écoles de Concremiers, La Pérouille, Lureuil, Pouligny-St-Pierre, Rosnay, Sauzelles, Thenay, Tournon-St-Martin seront équipées grâce à la dotation de l'Education nationale de matériel informatique et d'un tableau blanc interactif. Les enseignants recevront la formation nécessaire. Cette dépense est subventionnée à hauteur de 80 %.

ACTIONS ECONOMIQUES PAR SERGE DENYS

Extension usine STENO - Z.I des Daubourgs - Le Blanc

La société STENO MAROQUINERIE a pris possession de l'atelier supplémentaire d'une surface de 450 m². Les travaux sont terminés et il y a actuellement 31 salariés sur site. L'entreprise souhaite recruter encore une vingtaine d'emplois d'ici décembre 2009.

Sollicitation d'une subvention F.R.A.C Territoires pour l'étude de faisabilité d'implantation d'un centre d'appels sur la commune du Blanc

Suite à la rencontre avec l'Agence de Développement Economique de l'Indre, il a été décidé de réaliser une étude sur la faisabilité d'implanter un petit centre d'appels sur la zone de la gare (bâtiment « Boyer »), commune du Blanc. A ce titre, une subvention F.R.A.C Territoires a été sollicitée à hauteur de 80 % du montant de l'étude. Le cabinet d'architecte ATELIER 4, spécialiste dans le montage de ce type d'opération, a transmis leur proposition fixée à 6 800 € H.T. Le coût pour la collectivité s'élèverait donc à 1 700 € H.T. Le résultat de la sollicitation sera connu en octobre 2009.

Appel à projets C.P.E.R

Suite au refus concernant l'appel à projets F.E.D.E.R, les services de l'Etat ont dirigé la Communauté de Communes vers l'appel à projets C.P.E.R. Nous avons donc déposé une demande de subvention pour 3 actions distinctes et par ordre de priorité :

- 1) Création d'une zone d'activités environnementale (Extension Z.I des Daubourgs)
- 2) Réhabilitation d'un ancien bâtiment ferroviaire (Boyer) en centre d'appels
- 3) Construction d'un hôtel d'entreprises au centre de la nouvelle zone d'activités environnementale (option)

Création zone artisanale – Commune de Pouligny-Saint-Pierre

Une réunion a eu lieu le jeudi 24 septembre 2009 afin de présenter le projet de zone artisanale aux artisans de la commune.

Clinique Vétérinaire

L'entreprise Berry Environnement va remplacer l'entreprise Poulain qui a dénoncé le marché des VRD Terrassement.

IDEE Rivarennnes

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer avec l'entreprise IDEE à Rivarennnes un bail précaire de 23 mois dont le loyer mensuel est estimé à 525 € HT.

ZI Daubourgs Zone d'Activité Environnementale

Le Conseil Communautaire approuve le plan de financement du projet qui s'élève à 901 045 € HT subventionné à 75,60 %.

TOURISME PAR JACQUES TISSIER

Le comité de pilotage de la voie verte se réunira le mardi 6 octobre 2009. La signalétique est en cours et sera installée par l'équipe verte.

LOGEMENTS CŒUR DE VILLAGE PAR THIERRY BERNARD

Les dossiers ont été déposés au Conseil Régional qui en a accusé réception. Ils sont actuellement à l'étude.

CULTURE PAR DANIEL CHAMPIGNY

La réunion culture-école est prévue pour le mardi 6 octobre 2009. Un spectacle commence la semaine prochaine.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président demande aux vice-présidents de réunir leurs groupes de travail en vue de la préparation du budget.

Le Conseil Communautaire autorise le Président à

- verser l'Indemnité de Conseil à Monsieur Christian ALBA, Trésorier d'un montant brut de 1 156,94 € (soit un net de 1 055,61 €) ;
- à émettre un titre de recettes de 3 499,34 € auprès de l'Association Familles Rurales de Thenay pour les frais de personnel et d'électricité générés par l'accueil de loisirs de l'été ;
- à confier une mission à Jacques FOURRE pour l'évolution des activités swin, cipat, etc ...

Le Conseil Communautaire, décide de

- créer deux postes d'adjoint techniques 1^{ère} classe suite à la réussite au concours de deux agents ;
- d'augmenter des temps de travail hebdomadaires de 4,3 h à 11h, de 13 h à 17,30 h, de 24,15 h à 25,45 h et de 20 h à 21,30 h
- de créer un poste de contractuel de 7 heures hebdomadaires.